



Association
Parents
Élèves
École
Saint-Siffret

RÈGLEMENT VIDE-GRENIER APE SAINT-SIFFRET - 24/05/2026

Art 1 : Le vide grenier, organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Saint-Siffret (APE) est ouvert uniquement aux particuliers et aura lieu le dimanche 24 mai 2026, de 8h00 à 17h00, au foyer Broche de Saint-Siffret.

Art 2 : Le déballage s'effectuera de 6h30 jusqu'à 8h00. Seul 1 véhicule ou une remorque par emplacement sera autorisé à rester dans l'enceinte du vide grenier. Les places seront réservées jusqu'à 8h00 aux personnes ayant renvoyé le bulletin d'inscription accompagné du paiement. Passé ce délai, la place sera considérée comme vacante. Le prix de la place est fixé à 10 € pour un emplacement de 5 x 4 m. L'emplacement attribué devra être scrupuleusement respecté. Aucun déballage ne sera autorisé dans les allées. Il est donc conseillé de réserver 2 emplacements si le participant a prévu de venir avec un gros véhicule (de type break ou camionnette) et obligatoire s'il souhaite laisser un camion sur l'emplacement.

Art 3 : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'arrivée sur le terrain. Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué par le placeur mais ne pourra choisir de s'installer librement où il le souhaite. Sur présentation d'un certificat médical et avec réservation préalable, nous disposons de quelques emplacements « handicapés » spécifiques près de l'entrée.

Art 4 : Il est recommandé de n'exposer à la vente que des objets authentiques et non des copies. Les organisateurs se réservent le droit de s'opposer à tout vendeur qui ne se soumettrait pas à cette disposition.

Art 5 : TOUS LES EMPLACEMENTS SERONT LAISSÉS PROPRES. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge.

Art 6 : Les bulletins d'inscription devront être correctement remplis (n° de CNI et adresse exacte). Tout bulletin ne comprenant pas ces indications sera refusé. Les inscriptions doivent parvenir avant le 15 MAI 2026, à ECOLE ST SIFFRET, Association des Parents d'Elèves, Rte de St Maximin, 30700 ST SIFFRET. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « APE Ecole de St Siffret »

Art 7 : Les organisateurs se réservent seuls le droit de vendre boissons, sandwiches, frites, pâtisseries, friandises et glaces.

Art 8 : Mauvais temps, pluie, tempête, ainsi que l'absence de l'exposant (maladie ou raison personnelle) : toutes ces raisons ne peuvent donner droit à aucun remboursement. En cas de fortes intempéries, le vide grenier sera reporté à une date ultérieure sur décision des organisateurs.

Art 9 : Il est fortement conseillé de fermer à clé les véhicules stationnés derrière les emplacements, même s'ils sont sous la surveillance de leurs propriétaires. Les exposants déclarent renoncer à tout recours envers les organisateurs en cas de vol, détériorations, dommages envers les matériels, marchandises et objets dans l'enceinte du vide grenier.

Art 10 : La signature du bulletin entraîne l'adhésion aux conditions du présent règlement. Toute infraction à celui-ci entraînera le renvoi immédiat de l'exposant ou de son personnel, sans indemnité.

Dim. 24 mai 2026
Foyer William Broche
De 8h à 17h

VIDE GRENIER

DE L'APE DE ST SIFFRET

Buvette
Restauration
Musique Live !



INSCRIPTION VIDE-GRENIER 2026 (personne physique)

Merci de privilégier l'inscription en ligne : www.apestsiffret.fr

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Né(e)le : Ville : Dép :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email (en majuscules) :

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur : - ne pas être commerçant (e)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L 310-2 du Code de commerce)

- non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile
(Art. R321-9 du Code pénal)

(Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation)

J'ai bien lu le règlement et j'en accepte les conditions

Ci-joint un règlement de euros pour la réservation de :

..... emplacement(s)

..... saucisse-frites (7 €/personne)

Fait à Le

Signature :